Compte-rendu de la réunion de l'assemblée générale du 15 juin 2019 à 16h

Absents: Guy DUMONT et Laurent NIGAUD

Clubs non représentés : Le Creusot, Autun et Le Rousset

Allocution du Président

"Bonjour à toutes et à tous

La saison tire à sa fin et celle-ci a été moins compliqué à gérer que la saison précédente. Un seul dossier disciplinaire. La personne mise en cause a été sanctionnée comme il se doit.

Le point noir de cette saison a été le nombre important de décès au sein du comité : Henry POLLIER, Christian AUDRAN, René POLESEL, Georges DECLAS, Robert VOISIN, Serge RENARD et Joseph PORCEDDU, nous ont quittés trop rapidement. Je vous demanderai de respecter une minute de silence en leur mémoire.

La bonne nouvelle de cette saison est l'augmentation du nombre de licences adultes : + 26. Ce résultat est sans doute dû à la bonne politique des dirigeants de clubs. Ne relâchons pas nos efforts. L'ensemble des résultats au niveau national est d'un petit millésime.

*Chez les adultes trois podiums:

- *Rocco CARBONE vice-champion de France en libre senior.
- *Bernard GUILLEMIN, Patrick MICHEL et Gaëtan GUICHARDON (première licence) vice_champion de France triplette D3
- *Aurélien MIGNOTTE 3ème en individuel open.
- *Chez les jeunes nous avons eu encore de bons résultats;
- *Benjamin AUBLANC (La Clayette) conserve son titre de champion de France en libre cadet.
- *Capucine BERNARD, Benjamin AUBLANC et Baptiste BARRAUD (La Clayette) 3ème en triplette collège.
- *Salomé ANGONIN, Nieve MC KAY et Inès BALIGAND (La Clayette) 3ème en triplette petit bout.

Pour terminer je voudrais remercier l'équipe qui m'entoure pour le travail accompli, et un remerciement particulier pour le club de Chalon sur Saône qui a fait un don pour les jeunes suite à l'organisation de la coupe de France début novembre 2018.

Je vous dis donc bonnes vacances, et au plaisir de vous rencontrer autour d'une table de tarot la saison prochaine."

Le Président Patrick DURAND

Licences

474 licences

Compétitions (Karine)

Plus grande perte de joueurs en triplettes D3, quadrettes D3 et open ce qui aura pour incidence une perte de qualifié aux championnats de France

- Open: proposition de faire 2 séances en demi-finale par zone géographique (comme pour les seniors) et 2 autres séances à 56 puis 28. Les demi-finales se joueront le 29/02/2020 (2 lieux à déterminer) et le 14/03/2020 à Génelard. Suite à la question de Pascal GUERIN: les jeux ne seront pas les mêmes dans les 2 zones. Les joueurs qualifiés pour le 14/03 repartent de zéro
- Joël JACQUET souligne que la problématique est la séance du soir car les gens rentrent chez eux tard ; Il demande à ce que les championnats débutent le samedi matin. Le sujet sera discuté dans les questions diverses
- Augmentation des joueurs en coupe de France
- Fréquentation à peu près stable sur les autres compétitions
- Le simultané a rencontré un franc succès et sera donc reconduit la saison prochaine. La dotation se fera sur les 5 premiers (au lieu de 3). Karine précise que comme il y a eu plus de 100 joueurs aux 2 tournois, elle a pu attribuer des pp aux 12 premiers.
- Libre qualificatif pour Pontarlier (128 joueurs au lieu de 104 l'an dernier). La formule de dotation en remplacement des indemnités sera renouvelée
- Equipes qualifiées pour Vierzon :
 Fabrice QUILLARD, Eric BAJARD, Paul et François VILLIERS et Nicolas PELLICIOTTA
 Lionel DUCARD, Patrick CLAR, Yvan KETCHEDJI, Jacques GAUDILLERE, Pascal JAILLOUX et Jérôme JACQUET
- Le comité remercie les clubs pour leur engagement à motiver l/eurs joueurs. Les efforts doivent être poursuivis.

PCN:

Une fiche de procédure sera transmise aux clubs. Catherine DEYNOU a été désignée pour recevoir tous les documents (bordereau, qualifiés, chèques) et elle relaiera ensuite aux membres du bureau concernés

Karine indique qu'elle est également disponible et prête à se déplacer pour faire une formation pen au sein des clubs.

Karine précise que la FFT a fixé une date limite d'envoi des pcn : ce sera le 31 mai.

Si les clubs ont des candidats pour l'arbitrage de club, il faut se rapprocher de Karine

3 nouveaux arbitres régionaux : Aurélien MIGNOTTE, Catherine DEYNOU et Sabrina DEMARCO

Calendrier

- Saint-Germain-du-Bois : individuel et triplettes le 01/02/2020
- Gueugnon est candidat pour la coupe de Bourgogne 2020. La date du 07/09/2019 est à confirmer
- open: 29/02/2020 et 14/03/2020

Fabrice QUILLARD suggère de centraliser le championnat à Chalon. Le comité a retenu une demifinale par zone géographique afin de limiter les déplacements des joueurs. Comme pour le simultané, un joueur pourra privilégier la zone géographique plutôt que son club d'affiliation

- Saint-Firmin : libre le 13/10/2019

- simultané : 08/11/2019 et 20/03/2019 (dotation de 600€ sur les 5 premiers)
- instauration d'un concours de libre par mois avec challenge. Le jeudi après-midi a été retenu. Le club se positionne sur une des dates fixées et l'organise comme à son habitude avec la dotation qu'il souhaite. Le club versera 50€ au comité et le comité versera également 50€ afin d'établir une dotation à la fin du challenge. Les 8 premiers seront primés en prenant en compte leurs 3 meilleurs résultats. Les dates retenues sont : 17/10/19, 21/11/19, 12/12/19 (à chalon), 26/12/19 (à Mâcon), 23/01/20 (à Génelard), 13/02/20, 12/03/20 et 23/04/20

Les clubs doivent se positionner rapidement

Attention il faudra prévoir une salle qui peut contenir entre 80 et 100 joueurs

-date et lieu du championnat jeunes ; normalement le championnat devrait avoir à Sornay mais interrogation sur le devenir de l'école de tarot. Muriel AUBLANC doit voir avec son responsable d'établissement pour fixer une date sur La Clayette

Jeunes

L'école de Sornay s'est maintenue avec 8 jeunes. Le championnat régional 2020 aura donc lieu à La Clayette.

Jean-Pierre BOULEY demande pourquoi il n'y a plus d'école au collège. Il est indiqué qu'il y a eu un différend entre le proviseur et le responsable de l'école. M. BOULEY demande s'il la section pourrait reprendre s'il se portait candidat pour la reprendre. Nathalie ROZAND précise que le collège est prêt à rouvrir la section jeunes avec un autre organisateur. Jean-Pierre BOULEY se propose donc de prendre le relai. Il est convenu qu'un rendez-vous sera pris entre lui et le proviseur pour en discuter. Sabrina se chargera de prendre contact avec l'ancien responsable pour lui expliquer et elle ne doute pas qu'il comprendra que l'intérêt des jeunes doit primer.

Pour le reste, tout se passe bien et les finances sont bonnes.

Un loto a été organisé à Génelard et Sabrina remercie l'ensemble des encadrants et Gilles RAFFIN.

Afin de féliciter Benjamin AUBLANC, champion de France, un chèque de 50€ lui est remis.

Finances

Yvan KETCHEDJI distribue les comptes et les commente.

Situation très saine et solide financièrement.

Le comité n'ayant pas vocation à faire des bénéfices, plusieurs propositions visant au développement ont été précédemment exposées (gratuité des compositions identiques en triplettes et quadrettes D3 et D2, hausse dotation du simultané, dotation libre qualificatif Pontarlier, challenge libre...)

Joël JACQUET trouve que la dotation est trop importante pour le gagnant du qualificatif pour Pontarlier. Les discussions tendent à prouver que la motivation est liée au prix.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité.

Le rapport du commissaire aux comptes (annexe 4) est distribué et lu par Gaëlle : adoption à l'unanimité.

Prix des licences et inscriptions aux championnats: pas de changement pour la saison prochaine.

Fabrice QUILLARD fait remarquer qu'un certain nombre de chèques du club n'ont pas été encaissés et souhaiterait connaître les raisons. Yvan explique qu'il peut y avoir un décalage assez important sur les encaissements de pcn. Et qu'il lui reste à encaisser les chèques pour les jeunes.

Renouvellement du bureau

Les membres sortants Patrick DURAND, Robert LAVIGNE, Catherine DEYNOU et Gaëlle BOUTON

Démission de Christophe DALLERIT dont le mandat allait jusqu'en 2021

Candidature de Jean-Pierre BOULEY

5 candidats pour 5 postes : le nouveau candidat sera élu pour le reste du mandat de Christophe soit pour 2 ans

Il est proposé de faire un vote à main levée. Cette modalité reçoit un avis favorable à l'unanimité

VOTE : favorable à l'unanimité

Patrick, Robert, Catherine et Gaëlle sont réélus pour 3 ans

Jean-Pierre est élu pour 2 ans en remplacement de Christophe

Echanges avec les clubs

-Retour de Chalon sur le championnat de France match par équipe : André VION précise que tout s'est bien passé. Il remercie les membres du comité pour leur aide, la ville de Chalon. Il se propose pour accueillir à nouveau ce championnat.

Karine indique qu'en 2019 ce sera à Vierzon, en 2020 à Lons-le-Saunier et en 2021 à Boulogne. Chalon doit porter sa candidature auprès de la FFT

-Nathalie ROZAND indique avoir eu beaucoup de retour sur la coupe de Bourgogne le dimanche. Ne serait-il pas possible de la faire un samedi après-midi ? Pourquoi un dimanche ?

Le jour retenu du dimanche est historique mais le sujet mérite réflexion notamment au sein des clubs

Denis BESSOT juge que la coupe de l'Ain en 5*5 donnes est un peu court et que la coupe de Bourgogne est un grand concours

-Nathalie ROZAND demande quel est l'intérêt de remettre un chèque de 100€ aux clubs ayant qualifié un joueur qui se qualifie pour Pontarlier (ce n'est plus le cas car la CDB n'est plus qualificative).. Pourquoi ne pas les donner aux gagnants de chaque manche ?

Il s'agit d'un retour pour les clubs qui paient les qualifications mais cette question sera dicutée en réunion de bureau.

-Thierry AUBLANC suggère de commencer les championnats promotion le matin Le problème est qu'un certain nombre de joueurs travaillent les matins

-Joël JACQUET propose de raccourcir les donnes

Cette option n'est pas possible en duplicate. Par contre, il faut faire davantage d'effort pour que le championnat commence à 20h30 et non 21h

Denis BESSOT souligne que la FFT a pris en compte cet aspect en créant un championnat senior qui démarre le matin.

Le club de Saint-Firmin regrette que certains joueurs ne restent pas manger. Il serait bien de connaître le nombre de repas à l'avance.

-Manu précise qu'il a créé un site web sur le site du comité pour les inscriptions aux championnats. Il sera accessible aux arbitres et permettra de déterminer les doublons. Pour un joueur qui n'a pas encore de numéro de licence, il suffira de rentrer son nom et prénom ;

Manu distribue un guide utilisateur.

-Fabrice QUILLARD fait remarquer que le nouveau site de la FFT est beaucoup mieux. Il est en revanche déçu concernant la transmission des résultats sur le site du comité Bourgogne. Dans l'Ain ou la Franche-Comté, les résultats sont en ligne le soir même des compétitions ou dans un délai maximum de 48h et avec les classements attaque-défense.... Cette année, certains résultats n'ont été transmis que 8 à 15 jours plus tard. Il a bien conscience que ce n'est pas le fait de Manu et se demande si le cahier des charges de l'arbitre ne prévoit pas cette transmission.

Le comité sera vigilant sur ce point et rappellera aux arbitres de transmettre les résultats dans un délai très rapide.

Fin de l'AG à 18h40